

CIDEFA

Conférence Internationale des Directeurs et Doyens
des Etablissements Supérieurs d'Expression Française
des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation

Compte-rendus de la réunion de Beyrouth (Université Libanaise, Faculté d'Agronomie CHOURAN BEYROUTH) 17 et 18 octobre 2003

Programme

Jeudi 16 octobre

Arrivée des participants

Accueil

Vendredi 17 octobre

8 h 30 Départ de l'hôtel

9 h Accueil des participants à la Faculté d'Agronomie

10 h Allocution de bienvenue de l'Université Libanaise

Allocution de M. Michel BENNASAR, directeur du Bureau Moyen-Orient de l'AUF

Introduction des travaux par le Président de la CIDEFA

- Situation de la CIDEFA

- Proposition des thèmes et programme de la rencontre

10 h 45 Pause

11h-12h La problématique 3-5-8 en Europe : Etat de la situation (Situation dans les différents pays et tentatives de réponse)

12h-13h Discussion au cours de laquelle les membres de la CIDEFA échangeront sur les évolutions en cours dans l'espace européen.

13 h Déjeuner

14h30-15h30 La problématique de l'évaluation de nos enseignements (référentiels, organisation de l'évaluation, ...)

15h30- 16h30 « *Cahiers Agricultures* » Evolution de la revue et positionnement de la CIDEFA

16h30-16h45 Pause

16h45-18h Assemblée générale de la CIDEFA

Samedi 18 octobre

8 h 30 Départ de l'hôtel

9 h Conclusion sur actions à entreprendre par la CIEFA

10h15-10h30 Pause

10h30-11h30 Programmes de l'AUF

13 h Déjeuner

Dimanche 19 octobre

Départ des participants (Vol Beyrouth-Paris)

Compte rendu de la réunion

La problématique 3-5-8 en Europe : Etat de la situation

P. Lepoivre introduit ce point par une présentation sur l'origine et l'évolution de la réforme européenne de l'enseignement supérieur (balisées par les différentes conférences – Bologne, Prague, Berlin) Le programme cadre de l'U.E. sert des objectifs globaux qu'il convient de décoder et mettre en perspective avec cette réforme. L'harmonisation européenne des cursus universitaires actuellement mise en place s'inscrit dans une perspective de la libre circulation des personnes, d'un libre accès aux professions dans l'espace européen où l'accent sera mis de plus en plus sur la mobilité de l'emploi. Les pays du Sud sont naturellement appelés à interagir avec celle-ci étant donné les liens étroits entre nos établissements.

Le cœur de la réforme européenne réside dans des résolutions qui peuvent être résumées comme suit :

- ❑ l'octroi d'un diplôme conditionné par l'acquisition de connaissances et de compétences certifiées par l'obtention de crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) qui sont fondés sur le travail fourni par les étudiants ;
- ❑ la promotion de l'assurance de la qualité de la part des institutions ;
- ❑ l'adoption d'un système d'enseignement supérieur en 2 cycles dont le premier est d'une durée de 3 ans et un second de 2 ans (dit système 3-5). Un élément fort de la réforme européenne est la mobilité attendue des étudiants suivant ces 2^{èmes} cycles de 2 ans. Ceux-ci s'adressent à tous les étudiants pouvant faire état d'une formation de 1^{er} cycle reconnue par l'institution d'accueil et auront probablement le succès le plus grand dans des orientations d'excellence de chaque université.

Cette évolution aboutit à la proposition de création de masters européens qui prendra effet en 2004.

L'harmonisation européenne va entraîner une modification profonde du système d'enseignement supérieur. La question majeure est de savoir comment les pays du Sud pourront se positionner par rapport à cette réforme : enrichir l'espace européen en promouvant un nouveau modèle d'échanges ou, au contraire, s'isoler par rapport aux cursus européens.

La rapidité d'adoption de ce système (réforme dite LMD en France, 3-5-8 dans d'autres pays) varie selon les établissements et les pays. Plusieurs participants font état des modalités de mise en place de cette réforme dans les différents pays. Les institutions françaises s'y engagent pour l'horizon 2010, la volonté politique est de mettre en place le système plus rapidement en Belgique (dès l'horizon 2005). Les pays du Maghreb ont largement adopté les mêmes principes de cette réforme qui risquent de changer fondamentalement l'architecture de l'enseignement agronomique (celui-ci passant de 6 à 5 ans). G. Ghersi rappelle que le système canadien présente une architecture moins rigide où le master commence à Bac + 5.

Actions entreprises par la CIEFA

Une discussion s'engage sur les conséquences que cette réforme risque d'entraîner au niveau des échanges entre institutions et mobilité des étudiants.

Deux expériences particulières en cours, organisées dans le cadre des activités de la CIDEFA, sont présentées:

- Consortium « **Economie des filières agroalimentaires** » : G. Ghersi fait état de l'expérience qui est mise en place depuis plusieurs années autour des pays de la méditerranée dans le domaine de la formation en économie agroalimentaire. Celle-ci est largement basée sur l'existence d'un consortium d'établissements mutualisant leurs réalisations pédagogiques via les technologies de l'enseignement à distance. La discussion relative à l'investissement à consentir (tant par l'institution que par l'enseignant lui-même) est abordée. Cette rentabilité risque d'être compromise par un nombre trop limité d'étudiants. Dans le cas particulier du consortium sur l'économie des filières agroalimentaires, ce coût est supporté par le nombre élevé d'étudiants qui sont concernés grâce à l'existence même du consortium et de la technologie de l'enseignement à distance. La CIDEFA recommande à chacun d'apporter les éléments d'études qui seraient à disposition sur ce problème du coût de l'investissement.
- Consortium en **protection des cultures**. Celui-ci est actuellement en phase de gestation et s'articule autour de trois axes
 - Le consortium s'est d'abord intéressé à **la création et la validation** de modules pédagogiques alimentant les cursus existant. La préparation des modules par le consortium suscitera une mutualisation des compétences et renforcera le savoir-faire des participants à l'ingénierie de production multimédia garantissant ainsi la durabilité de la démarche au-delà de la phase de financement du projet.
 - Le consortium **jette les bases d'une mise en œuvre plus intégrée des cursus** : reconnaissance mutuelle de modules spécialisés organisés par les membres du réseau et rendus disponibles selon différentes modalités (mobilité des enseignants, visioconférence, enseignement à distance,...). Les bases d'un cursus plus intégré ont été jetées à travers un programmes de Maîtrise professionnalisante en protection des cultures financés par la Commission de Coopération au Développement (CUD – Belgique) (associant l'ENSAM Montpellier, le CNEARC Montpellier, la FUSAGx Gembloux et la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UCL – Belgique) et commençant en 2004.
 - Le consortium souhaite appuyer la création de centres d'excellence dans le Sud. L'ENSA Thiès et l'ENA de Meknès ont formellement exprimé leur souhait d'être identifiés comme institutions d'accueil potentielles (la création de centres d'excellence au Sud fait formellement partie du projet CUD mentionné au point précédent).

Les membres de la CIDEFA approuvent ces deux stratégies et les propositions qui y sont associées et recommandent leur poursuite. Ils tentent ensuite de dégager quelques lignes directrices qui pourraient baliser les actions de la CIDEFA.

« **Cahiers Agricultures** » Evolution de la revue et positionnement de la CIDEFA

La revue Cahiers Agriculture constitue un outil de promotion de l'édition et de la diffusion de travaux scientifiques. La CIDEFA est représentée au sein du Comité de Pilotage par Mme Dauchel, MM Debbarh et Dufey.

Plusieurs institutions (l'INRA, le CIRAD, l'IRD et la FUSAGx appuient financièrement cette revue. Tenant compte de la convergence entre les objectifs de cette revue et ceux de la CIDEFA, l'assemblée décide de soutenir la revue en apportant une contribution financière de

7000 € dès 2003. Ce montant sera réévalué chaque année tenant compte des disponibilités financières de la CIDEFA.

En échange de ce budget chaque pays du Sud recevra 8 abonnements institutionnels des Cahiers Agricultures, soit pour les Cahiers Agricultures 160 nouveaux abonnés qualifiés.

Définition de la politique des futures actions de la CIDEFA

L'objectif général de la CIDEFA est de promouvoir le partenariat dans un souci de solidarité.

Dans ce contexte, promouvoir et organiser la mobilité des étudiants restent un objectif spécifique majeur qui requiert

- ❑ **Une transparence minimale sur la formation passée de l'étudiant grâce à la mise en place d'un système d'assurance qualité** adéquat et reconnu mutuellement. La CIDEFA pourrait promouvoir dans le cadre de ses activités les échanges d'auditeurs et de référentiels (notamment celui que *l'European Network for Quality Assurance in higher Education* - ENQA met en place).
- ❑ **La constitution de consortium qui constitue *de facto* des espaces de réflexion collégiale sur le contenu des cursus.** Sur cette base, ils permettent de définir progressivement et volontairement un socle minimal de fondamentaux que les enseignants s'engageront à présenter. Cette approche respecte les cursus existants dans chaque pays et facilite la mobilité future des étudiants entre les Institutions participantes grâce à la convergence des contenus et à la transparence du dispositif (voir point précédent).

Ces deux types d'action apparaissent unanimement comme les points à privilégier dans les actions de la CIDEFA.

L'existence de groupes de travail chargés de la mise en œuvre de ces décisions fait l'objet d'une discussion afin de définir les conditions pour que le label CIDEFA puisse leur être accordé :

- ❑ Proposition initialement ouverte à tous les établissements membres par un appel à participation
- ❑ Reconnaissance institutionnelle de la démarche
- ❑ La mise à disposition de personnes pouvant consacrer un temps de travail suffisant pour que le projet soit mené à bien

Dans cette optique :

- ❑ Un groupe de travail qualité sera mis en place. Celui pourra compter sur l'aide du BEOM de l'AUF pour la veille concernant les textes européens.
- ❑ Le consortium protection des cultures poursuivra son action et la CIEFA lui accorde encore un léger appui financier.
- ❑ Le consortium Agrolimentaire développera les activités initiées en 2003. Un appel à intérêt sera lancé pour les membres non présents immédiatement après l'Assemblée Générale
- ❑ Les institutions sont appelées à réfléchir à un éventuel nouveau thème de consortium à constituer.

Assemblée statutaire

Nouveaux membres

L'Assemblée Générale prend acte et accepte de la candidature écrite de l'Ecole supérieure des Sciences Agronomiques (ESA) de l'Université d'Antananarive (Madagascar).

Le Président exprime sa satisfaction à voir les Doyens de plusieurs institutions syriennes présents comme observateurs et acte avec plaisir leur souhait de faire partie de ce réseau. Leurs candidatures écrites seront officiellement acceptées lors de la prochaine assemblée générale mais ces institutions pourront dès à présent être actives dans l'ensemble des opérations menées par la CIDEFA.

Désignation du Président de la CIDEFA

P. Lepoivre ne peut pour des raisons déontologiques cumuler les fonctions de Président de la CIEFA et celle de directeur du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb à l'AUF. Les vice-présidents (MM Abdelhafid Debarh et Akomian Kimou) ne pouvant exercer cette fonction, l'assemblée générale propose que C. Debouche, représentant de la FUSAGx poursuive le mandat entamé par P. Lepoivre.

A l'unanimité, l'assemblée désigne donc comme suit son bureau :

Charles Debouche (Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux), Président
Akomian Kimou (Ecole Supérieure d'Agronomie - Yamoussoukro), Vice Président
Abdelhafid Debarh (ENA-Meknès), Vice Président

Le nouveau président exprime ses remerciements pour la confiance que les participants lui ont témoignée.

Prochaine assemblée générale

Sur proposition conjointe des représentants des institutions sénégalaises, la prochaine assemblée générale se tiendra au Sénégal. L'Assemblée remercie les collègues sénégalais pour cette proposition qui confirme l'importance et le rôle de l'Afrique Subsaharienne au sein de la CIDEFA.

Motion de remerciement adoptée par l'Assemblée Générale

La CIDEFA a organisé ses assises à Beyrouth, Liban, du 16 au 19 octobre 2003.

- Considérant le soutien important apporté par l'AUF pour la tenue de ces assises,
- Considérant l'accueil exceptionnel dont les participants ont été l'objet,
- Considérant la très bonne organisation et les conditions optimales mises en œuvre pour le succès de ces assises,

Nous, Participants à ces assises, exprimons notre gratitude à Madame le Recteur de l'AUF, au Gouvernement libanais et aux autorités de l'Université libanaise

Fait à Beyrouth
Le 18 octobre 2003.

Participants

NOM et prénom	Nom de l'établissement	Pays	e-mail
AGBEKO Kofi	Ecole Supérieure d'Agronomie - Université du Bénin	TOGO	kagbeko@tg.refer.org
AGBOSSOU Auloge K.	Faculté des Sciences Agronomiques - Université d'Abomey-Calavi	BENIN	agbossou@syfed.bj.refer.org
AL-DERMOCH Khaldoun	Faculté d'Agronomie - Université d'Alep	SYRIE	sales@naseejukom.com
AMOUKOU Adamou Ibrahim	Faculté d'Agronomie - Université de Niamey	NIGER	cresa@intnet.ne
BENNASAR Michel	AUF - Bureau Moyen Orient	LIBAN	michel.bennasar@auf.org
CHARBEL Farès	Institut Supérieur Agricole de Beauvais	FRANCE	fares.charbel@isab.fr
COLSON François	Institut National d'Horticulture	FRANCE	francois.colson@inh.fr
DAUCHEL Marie-Claude	I.U.P. « Sécurité des aliments » - Université de Paris XII	FRANCE	dauchel@univ-paris12.fr
DEBOUCHE Charles	Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	BELGIQUE	doyen@fsagx.ac.be
EL KHAYAT Gassin	Faculté d'Agronomie de Damas	SYRIE	
GHERSI Gérard	Institut Agronomique Méditerranéen	FRANCE	ghersi@iamm.fr
GHORRA Yolla	Université St Joseph	LIBAN	yolla.ghorra@usj.edu.lb
GIROUX François	Ecole Nationale Supérieure des Industries Agricoles et alimentaires	FRANCE	francois.giroux@cirad.fr
GUGLIELMI Michel	ISARA-LYON	FRANCE	guglielmi@isara.fr
KANE Ousmane	Centre Régional Africain de Technologie	SENEGAL	arct@sentoo.sn
KAYYAL Hamed	Faculté d'Agronomie de Damas	SYRIE	h.kayyal@scs-net.org
LAMY Silvère	Ecole supérieure d'agro-économie internationale	FRANCE	s.lamy@istom.net
LECHAPT Gilles	Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier	FRANCE	lechapt@ensam.inra.fr
LEPOIVRE Philippe	AUF - Bureau Europe et Afrique du Nord	BELGIQUE	philippe.lepoivre@auf.org
MAILLET Jacques	Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier	FRANCE	maillet@ensam.inra.fr
MROUEH Mustapha	Faculté des Sciences Agronomiques - Université Libanaise	LIBAN	mmroueh@ul.edu.lb
OUDEH Mahmoud	Al Baath University Homs Syrie	SYRIE	m-oudeh@scs-net.org
OUEDRAOGO Georges A.	Institut de Développement Rural - Université polytechnique de Bobo-Dioulasso	BURKINA FASO	oga@fasonet.bf
PILOT Didier	Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes	FRANCE	pillot@cnearc.fr
RAFIK Jeblawi	Faculté d'Agronomie - Université Tchrine	SYRIE	
RAMANOELINA Panja	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques II	MADAGASCAR	panjarama@dts.mg
SABIR Mohamed	Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs	MAROC	sabirenfi@wanadoo.net.ma
SAMB Papa Ibra	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture	SENEGAL	ensath@sentoo.sn pisamb@refer.sn
WAKIM Joseph	Faculté des Sciences Agronomiques - Université Saint-Esprit de Kaslik	LIBAN	agro@usek.edu.lb
YACOUBA Hamma	Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Équipement Rural	BURKINA FASO	hmma.yacouba@eieretsher.org